

# DELIBERATION du Conseil Académique de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

# Séance du 11 Décembre 2018

Délibération n°8 - 2018 relative à l'avis sur la campagne d'emplois des enseignants et enseignants chercheurs 2019

VU le code de l'éducation et notamment son article L712-6-1 III°),

Le Conseil Académique de l'Université de Reims Champagne-Ardenne approuve la Campagne d'emplois des enseignants et enseignants chercheurs pour l'année 2019 après un vote à bulletin secret.

# Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	80	Membres présents	32
Membres en exercice	81	Membres représentés	17
Majorité absolue	41		
Nombre de pouvoirs	17		

## Décompte des suffrages

				-14	41						_
ľ	Votants	49	Pour	30	Contre	14	Abstentions	1	Blancs	4	ľ

## Délibération adoptée

Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Tableau relatif à la campagne d'emplois 2019

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 03.01.2019

Document mis en ligne le : 03 01.2019